

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués à nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — Je souffrais d'une névralgie persistante à laquelle le docteur finit par me déclarer qu'une opération seule pouvait mettre fin. Le remède me sembla trop dur et je m'en remis au bon Frère Didace qui daigna me guérir sans opération au bout de ma neuvaine.

Dame D. Z.

Québec. — 17 Mars 1896. A la suggestion d'un de vos abonnés, nous avons fait une neuvaine, pour obtenir, par l'intercession du bon Frère Didace, la guérison d'un de mes enfants atteint d'un mal très grave. Nous avons réitéré notre demande par une seconde neuvaine et nous avons été exaucés. Ainsi qu'il a été promis nous publions cette faveur pour la plus grande gloire de Dieu à qui nous devons mille remerciements.

Sœur Onésime Leclerc.

Longue Pointe. (Près de Montréal.) — M. Téléphore Riendeau, père de famille, avait totalement perdu la vue depuis trois mois. Des oculistes distingués lui donnèrent leurs soins en novembre 1895 entre autres le Docteur Desjardins et le Docteur Foucher. Après qu'ils l'eurent déclaré incurable, nous nous remîmes entre les mains du Fr. Didace en promettant la publication de la faveur que nous obtiendrions de lui. Nous fûmes si merveilleusement exaucés qu'aujourd'hui le patient est employé au service des chars électriques.

Une Sœur de Charité.